

**Formateur :**

La formation est dispensée par un formateur SST détenant le Certificat d'acteur de prévention de niveau 2 appartenant à un organisme habilité par l'INRS (Institut National de Recherche et Sécurité).

**Durée, lieu et nombre de stagiaire :**

- 21h00 de face à face pédagogique soit 3 jours de formation.
- Groupe de 4 à 10 stagiaires.

**Public et pré-requis :**

Toute catégorie de personne intervenant dans le secteur de l'aide à domicile.

**Objectifs :**

Elle vise à rendre tout intervenant à domicile capable de contribuer à la suppression ou à la réduction des risques professionnels auxquels il est exposé.

Capable également de développer un comportement adapté en cas de dysfonctionnement, d'incident ou d'accident sur son lieu de travail.

**DOMAINE 1 Prévention :**

- Etre capable d'être acteur de la prévention des risques liés à son métier.

**DOMAINE 2 Secours :**

- Etre capable d'adopter un comportement adapté en cas d'accident, incident ou dysfonctionnement.

**Méthodes pédagogiques :**

Formation- action « certificative » alternant théorie & études de cas pratiques. Travail en groupes.

Utilisation des films INRS « D'une maison à l'autre », « Une journée ordinaire », utilisation des outils INRS.

Présentation et enseignement des techniques de manutention pour les personnes à mobilité réduite si la formation le prévoit.

**Validation de la formation :**

L'évaluation est réalisée tout au long de la formation suivant les grilles d'épreuves certificatives de la formation d'acteur APS ASD et du référentiel INRS.

Le stagiaire ayant suivi l'intégralité de la formation & ayant satisfait aux épreuves certificatives obtiendra la délivrance par l'INRS d'un certificat d'acteur APS-ASD ayant une validité de 24 mois.

Une évaluation à chaud de la formation & du formateur est faite par les participants en fin de formation.

Il est remis à chaque participant :

- des fascicules INRS.
- une attestation de stage / d'une attestation de fin de formation.

## Programme :

### DOMAINE PREVENTION

- Situer son rôle d'acteur de la prévention dans sa structure.
- Identifier les situations dangereuses liées à ses activités professionnelles, ses lieux de travail, ses déplacements ainsi que le contexte relationnel avec la personne aidée ou l'entourage familial et professionnel.
- Repérer les situations à risques liées à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au corps humain.
- Agir et réagir lors d'une exposition à une situation dangereuse, mettre en place les premières mesures de correction.
- Informer la personne aidée ou l'entourage familial des situations dangereuses identifiées et proposer une solution simple pour une approche partagée.
- Mettre en place des méthodes de travail sécurisantes pour l'intervenant et la personne aidée.

### DOMAINE SECOURS

- Situer son rôle de Sauveteur Secouriste du Travail sur son lieu de travail.
- Mettre en sécurité une situation d'accident.
- Examiner une personne en vue de lui porter secours et de faire alerter.
- Secourir une victime et alerter ou faire alerter.
- Réaliser la conduite à tenir adaptée aux différents signes indiquant que la vie de la victime est menacée.
- Utiliser un Défibrillateur Automatisé Externe.

### Accessibilité aux personnes handicapées :

Afin de pouvoir accueillir dans les meilleures conditions des publics en situation de handicap, nous louons des locaux répondant aux exigences d'accessibilité de personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter afin d'adapter la prestation en fonction du handicap du bénéficiaire. Pour cela, nous pouvons contacter le réseau de partenaires, experts, acteurs du champ du handicap.